

La BNPM, un projet partenarial pour la Martinique

Dans toute sa diversité, le patrimoine de la Martinique est partagé : par la population et les associations, qui le font vivre ; par les collectivités territoriales et l'État qui en assurent la conservation et la valorisation.

La dimension partenariale fonde le projet de la BNPM. Le Conseil général ouvre la BNPM aux collections de musées, d'archives, de bibliothèques, de sources orales, qu'elles soient publiques ou privées, qu'elles soient en Martinique ou ailleurs. En contribuant à la BNPM, les partenaires donnent une nouvelle visibilité aux ressources patrimoniales qu'ils collectent, étudient et gèrent : ce sont déjà, la direction régionale des Affaires culturelles de la Martinique, les Archives départementales, le Musée d'archéologie et de préhistoire, la Bibliothèque Schoelcher, les Archives nationales d'outre-mer... Les technologies du web 2.0 offrent un support souple et performant pour créer des communautés de contributeurs et d'utilisateurs.

En constituant le réseau de la BNPM, le Conseil général s'engage dans un développement culturel respectueux de l'héritage culturel de la Martinique et de ses acteurs.

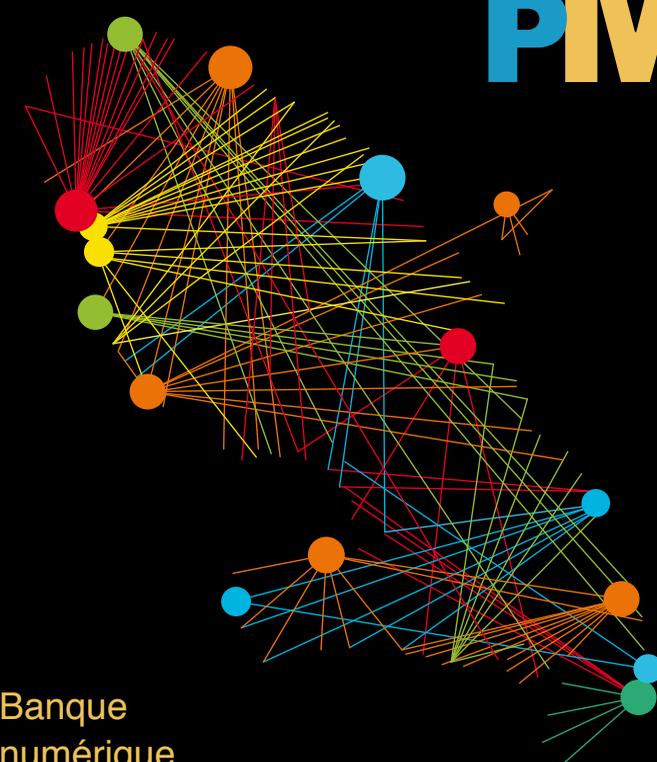


Contact

Conseil général de la Martinique
Projet BNPM
Archives départementales de la Martinique
archives@cg972.fr
bnpm@cg972.fr

www.patrimoines-martinique.org
Retrouvez-nous sur Facebook

Banque
numérique
des patrimoines
martiniquais
patrimoines-martinique.org



Qu'est-ce que la BNPM ?



Objectifs

Projet partenarial et innovant, piloté par le Conseil Général de la Martinique, il répond à des enjeux majeurs :

> Rendre accessible à tous le **patrimoine historique et culturel** : communauté scolaire et universitaire, grand public, généalogistes amateurs, chercheurs, aménageurs peuvent accéder à des informations structurées et à des contenus élaborés spécialement pour satisfaire leurs attentes ;

> Satisfaire la demande de connaissance du passé, tant pour les résidents que pour la diaspora, en offrant une porte d'entrée aux ressources numériques dispersées sur le web et dans des collections multiples ;

> Contribuer au **développement du tourisme culturel** à la Martinique ;

> Capitaliser les savoir-faire des professionnels de la culture et les investissements fait dans les technologies de l'information dans une démarche d'innovation ;

> Doter le Conseil général et ses partenaires d'un **outil partagé de connaissance** pour mettre en œuvre des politiques de protection et de valorisation du patrimoine (histoire, architecture, archéologie, monuments, patrimoine écrit, patrimoine immatériel et expressions artistiques).

Concrètement, la BNPM permet de :

> satisfaire aux demandes du public d'**accès rapide** aux documents (généalogie, état civil, documents fonciers, ...);

> offrir à la communauté scolaire des **supports pédagogiques** (dossiers thématiques, expositions virtuelles, visites 3D...);

> utiliser l'**information géographique** actuelle et ancienne comme vecteur d'accès aux **richesses patrimoniales** de la Martinique ;

> créer des **espaces de participation** du grand public à l'enrichissement et à la connaissance du patrimoine : indexation collaborative, plate-forme de dépôt de documents, forums et communautés de chercheurs...



Les ressources à disposition

Les documents iconographiques

Les collections et fonds de cartes postales et photographies mis en ligne, proviennent d'archives privées et constituent une source importante et diversifiée de l'histoire locale. Clichés anciens en noir et blanc ou plus récents en couleur, de 1880 à nos jours, ils mettent ainsi en scène d'innombrables thématiques (scènes de vie quotidienne, portraits, paysages, types ethniques, costumes, architecture, métiers, mœurs et coutumes d'antan...).

L'état civil

L'histoire familiale constitue une des demandes les plus importantes du grand public en matière d'archives. Dans la BNPM sont rendus accessibles en ligne pour la première fois :

- > les actes de déclaration de naissances, mariages et décès d'esclaves, tenus à partir de 1832 ;
- > les actes d'individualité, dits aussi de nouveau-libres, attribuant un patronyme aux esclaves libérés en 1848.



Le patrimoine archéologique

Une sélection de plus de 300 pièces archéologiques issues de fouilles, témoigne de la vie des premiers occupants de l'île. La collection archéologique du Musée d'Archéologie et de Préhistoire, forte plus de 1 500 objets (céramiques, lithiques, coquillages...) est l'une des plus belles de la Caraïbe.

Patrimoine bâti et mobilier

Sous forme de dossiers thématiques ou intégrées dans le moteur de recherche, les informations concernant les sites remarquables et lieux de mémoire, on peut déjà découvrir les monuments historiques, les édifices et objets témoignant de l'histoire et de la culture martiniquaises : le patrimoine bâti et mobilier identifié dans le cadre de l'Inventaire du patrimoine pour la commune de Case-Pilote, ainsi que l'architecture remarquable du XX^e siècle.



Les ressources à venir

Patrimoine écrit et iconographique

Courant 2011 seront mis en ligne l'ensemble de l'état civil et les registres paroissiaux, les collections iconographiques du Musée d'archéologie, de la Bibliothèque Schœlcher, les registres d'hypothèques, tous les documents relatifs à l'histoire de l'esclavage ainsi que de nombreuses autres ressources (cartes et plans, périodiques locaux, ouvrages anciens...).

Patrimoine immatériel

Des enregistrements sonores et audiovisuels seront également accessibles courant 2011 pour découvrir la richesse de la langue, des traditions orales, de la musique et de la danse, des savoirs, des croyances et des mémoires vivantes.

Patrimoine bâti, mobilier, archéologique et artistique

Commune par commune, seront augmentées les informations déjà disponibles :

- > patrimoine bâti et mobilier
- > sites archéologiques fouillés par le Service régional d'archéologie ou par l'INRAP
- > création contemporaine pour l'espace public

Par ailleurs le développement prochain de nouvelles rubriques et fonctionnalités dynamisera le portail (forum de discussion, expositions virtuelles, annuaires culturels...).

Présentation

La Banque numérique des patrimoines martiniquais (BNPM) est le premier portail d'accès aux ressources documentaires sur le patrimoine culturel et historique de la Martinique adossé au système d'information géographique de la Martinique (SIGMA). Doté d'outils conviviaux de navigation et de recherche, il permet de croiser des données d'origine et de typologie différentes (dossier de monuments historiques ou de fouilles, métadonnées archivistiques ou bibliographiques, sources orales, manuscrits, imprimés, périodiques, plans, cartes, gravures, dessins, œuvres audiovisuelles...) autour de lieux divers (Fond Saint-Jacques, Vivé, Fort-de-France...) ou de thèmes variés (esclavage, moulins à sucre, architecture rurale, savoir-faire artisanaux...). Il proposera également des publications en ligne thématiques (expositions virtuelles, dossier pédagogique, annuaires culturels...).

